

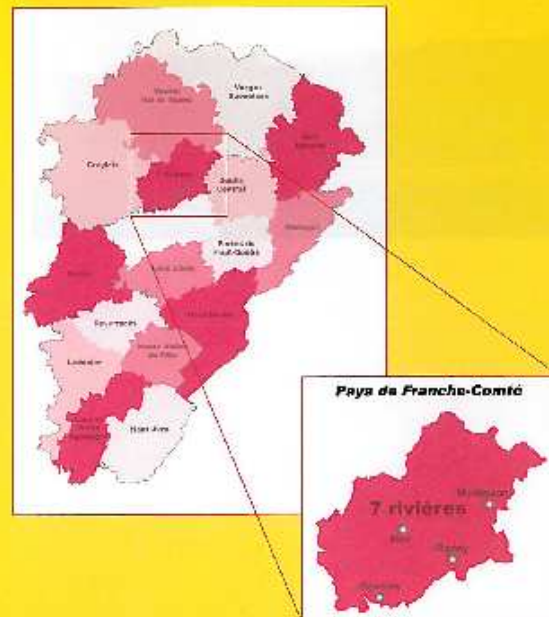
Caractéristiques Pays des 7 Rivières

Le Pays des 7 Rivières, organisé autour du bassin de vie de Riez, est situé entre deux pôles économiques : Besançon, Vesoul. Il est localisé sur deux départements : Doubs et Haute-Saône.

Population 2009	24 478
Superficie (en km ²)	646
soit 4 % du territoire régional	
Densité de population 2009 (hab/km ²)	38
Nombre de communes	84
Nombre de communautés de communes	5

Présidente du Pays des 7 Rivières
Elwige Fime

Coordonnées :
Association du Pays des 7 Rivières,
Maison de Pays - Place du souvenir français - BP 26 - 70190 RIZ.
Tél. 03 81 91 95 04.
Mail : association@pays-des-7-rivieres.org



Solidarité avec les territoires, une priorité pour la Région



Pays des 7 Rivières

Pour un développement équilibré de la Franche-Comté

Véritables territoires de projets au service des Francs-Comtois, instaurant une solidarité entre espaces ruraux et urbains, les Pays sont des partenaires privilégiés de la Région. Souvent décriés, ils ont montré qu'ils pouvaient engager des actions collectives et durables, favorisant la croissance économique et l'égalité d'accès à l'emploi, à la culture et aux services entre les territoires. La Région est heureuse de réaffirmer son engagement aux côtés des Pays, pour mettre en œuvre les priorités régionales en faveur de l'attractivité et de l'équité territoriales : ingénierie de projets, développement économique durable, services à la population et projets innovants collectifs. La Région s'engage à hauteur de 15,5 M€, hors ingénierie de projets et politiques traditionnelles. Le Pays des 7 Rivières bénéficiera de 635 953 € en investissement.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Franche-Comté



4 priorités régionales en faveur des pays

► Soutenir la création ou la reconstruction de services essentiels à la population

En zones rurales, les services publics font souvent défaut et les habitants doivent faire plusieurs kilomètres pour trouver une crèche, un pôle emploi, une maison de santé, un espace jeunes... C'est pourquoi la Région participe aux projets de développement et de regroupement des services, favorisant ainsi le lien social et le maintien de la qualité de vie de chaque Franc-Comtois.

► Accompagner des projets innovants collectifs

Il s'agit d'appuyer des démarches originales, à la croisée de plusieurs domaines d'intervention, porteuses de création d'activités et initiant des partenariats nouveaux.

► Développer des parcs d'activités de qualité

Afin d'offrir aux entreprises et à leurs salariés un environnement et une offre de services optimisée, la Région soutient la création de parcs d'activités de qualité, qui dynamisent le tissu économique des territoires.

► Développer une ingénierie de projets de qualité

Savoir monter un projet, en définir toutes les étapes, les planifier puis les piloter : c'est l'ingénierie de projets. Dans les territoires, elle est essentielle à l'émergence de projets de qualité s'inscrivant dans le temps. La Région soutient ces initiatives en finançant l'ingénierie de projets dans les Pays et en mettant en place le pôle régional d'appui aux territoires, qui permet de former les monteurs de projets.

Le Pays des 7 Rivières au service de la population et du développement économique

Depuis 1978, les acteurs du Pays des 7 Rivières se sont associés pour bâtir ensemble, de manière concertée et prospective, des initiatives en faveur d'un développement équilibré et solidaire au niveau économique, social et environnemental.

Territoire interdépartemental, à caractère rural et périurbain, notre Pays connaît une forte mutation démographique et sociologique qui s'intensifie aujourd'hui compte tenu de sa position géographique et de la réalisation de nouvelles infrastructures ferroviaires.

C'est pourquoi notre territoire se mobilise pour organiser, adapter et mettre en œuvre une politique volontariste et ambitieuse. En partenariat avec le Conseil Régional, nous imaginons des programmes de développement qui, à l'image du Contrat de Pays, permettent d'améliorer concrètement l'offre de services à la population et d'accroître les capacités d'accueil de nouvelles entreprises.

Edwige Emé
Présidente du Pays des 7 Rivières



2 axes de développement

► Services à la population

- développer, harmoniser et améliorer les services à l'enfance et la petite enfance ;
- mettre en place une politique intersectorielle et territoriale en direction de la jeunesse et favoriser l'implication des jeunes ;
- favoriser l'accès aux services, notamment publics, parapublics et médicaux ;
- promouvoir des actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion ;
- adapter les services en faveur des personnes âgées et/ou handicapées ;
- favoriser l'intégration des nouvelles populations par le développement de temps et de lieux de rencontre ;
- valoriser les productions locales, les commerces et les services de proximité.

► Développement économique

- créer et renforcer des zones d'activité à proximité des axes routiers et des infrastructures ferroviaires ;
- assurer un maillage économique global du territoire (zone artisanale, projets ORAC) ;
- créer des pôles d'animation et de services pour les entreprises.

Quelques exemples d'actions prévues au contrat de Pays des 7 Rivières

► Locaux périscolaires du pôle éducatif de Montbozon

Créer, au sein du nouveau pôle éducatif de Montbozon, des locaux adaptés à l'organisation d'un accueil périscolaire (matin, midi et soir) et extrascolaire.

► Maintien du complexe sportif culturel et de loisirs des Gravier à Larians-Munans

Réhabilitation et restructuration du complexe sportif des Gravier, afin de maintenir cet équipement en activité, d'y développer l'accueil et les manifestations des associations sportives et socioculturelles déjà existantes mais aussi d'attirer et d'inciter la création d'autres associations.

► Extension du pôle de développement économique à Rioz

Viabiliser une zone de 15 hectares, afin d'accueillir de nouvelles entreprises, de créer des emplois et de nouveaux services aux entreprises.

